

- 22-23-24 avril 2020
- Château Laurier : 1220, place George-V Ouest, Québec (Qc.) G1R 5B8
- Organisé selon des principes écoresponsables
- Formulaire d'inscription à la page 5

JOUR 1 : Le mercredi

8h15 Accueil et inscriptions au Foyer des plaines
9h Mot de bienvenue

9h15 **Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et l'aménagement du territoire**

1. Les **dossiers en aménagement du territoire** du MAMH avec M. Stéphane Bouchard, sous-ministre adjoint à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire et à l'habitation.

2. Présentation du **plan d'action gouvernemental en matière d'aménagement du territoire relatif aux inondations** : le plan d'action lui-même, sa mise en contexte incluant un bref historique, les différentes étapes franchies à ce jour, les actions en cours et à venir et les conclusions attendues avec Martin Desrochers et Christian Pelletier du MAMH

10h30 Pause santé

11h **Mieux vivre avec l'eau** avec Pascale Biron de l'Université Concordia, Isabelle Thomas de l'Université de Montréal et Éric Morency de la MRC d'Argenteuil

Suite aux inondations de 2017 et 2019 au Québec, la nécessité de travailler sur la connaissance et la prévention des risques est apparue fondamentale. Il est entre autres essentiel de bien documenter la dynamique des rivières afin de mieux comprendre les aléas dans les plaines inondables. Les concepts hydrogéomorphologiques peuvent être employés pour définir l'espace d'inondabilité et de mobilité des cours d'eau, ce qui aide à mieux planifier les projets de développement futurs et à adapter les quartiers déjà aménagés en conséquence. Des exemples innovants pris dans des contextes locaux et internationaux présenteront les ingrédients indispensables à un aménagement du territoire résilient.

12h Dîner

13h30 **Le programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques** avec Martin Joly du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Le Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques, lancé le 14 juin 2019, découle du nouveau cadre légal applicable aux milieux humides et hydriques (MHH) adopté en juin 2017. Ce premier programme d'une durée de trois ans est doté d'un budget de 30M\$. Il permettra de financer des projets qui contribueront à freiner la perte de MHH et à obtenir des gains de superficies et de fonctions de ces écosystèmes. En redistribuant les contributions financières perçues lors de l'autorisation de projets qui portent atteinte aux milieux humides et hydriques, le programme soutiendra les travaux de restauration ou de création afin

de contrebalancer les pertes. La présentation du programme permettra d'informer les acteurs du milieu sur les objectifs poursuivis, les montants disponibles, les conditions d'admissibilité, le mode de fonctionnement, les critères évalués, ainsi que le processus de sélection des meilleurs projets.

La restauration de milieux humides pour le bénéfice de la faune avec Annabelle Avery de la Fondation de la faune du Québec

Depuis plus de 30 ans, la Fondation de la faune du Québec est active pour la conservation et la mise en valeur des habitats fauniques au Québec. À travers le temps, elle a agi pour la préservation et la restauration d'une diversité de milieux humides en collaboration avec un vaste réseau de partenaires. Elle soutient, par ses programmes d'aide financière, plusieurs initiatives de restauration de milieux humides permettant par exemple de remettre en fonction des corridors de migration et des sites de fraie pour le poisson, ou de rétablir le niveau d'étangs au bénéfice de la sauvagine, et même des tortues. Quelques exemples de projets de restauration de milieux humides réalisés dans les dernières années vous seront présentés.

15h Pause santé

15h15 **Panel sur les démarches de plan régional des milieux humides et hydriques**

Exposé de différentes méthodologies et défis rencontrés pour réaliser les plans à l'échelle de quatre territoires soit la région de Chaudière-Appalaches, la région du Centre-du-Québec, la MRC de la Côte-de-Beaupré et la MRC de Rouville avec :

- Pablo M. Rousseau de la MRC de Lotbinière
- Gabrielle Piché de la MRC d'Arthabaska
- Mylène Légère de la MRC Côte-de-Beaupré
- Francis Provencher de la MRC de Rouville

16h30 Osez prendre l'air : 30 minutes de marche ou course sur les Plaines d'Abraham - trajet fourni
17h Coquetel réseautage jusqu'à 19h

JOUR 2 : Le jeudi

8h15 Accueil et inscriptions

9h **Dynamiser la campagne et le coeur villageois en même temps, les démarches de Saint-Camille depuis 15 ans** avec Philippe Pagé, maire de Saint-Camille et Philippe Lebel, aménagiste régional à la MRC des Sources

Saint-Camille connaît plusieurs défis d'aménagement et d'urbanisme, notamment celui d'assurer la pérennité des services de proximité et bonifier l'offre de nature commerciale. De plus, comment attirer de nouveaux résidents dans le coeur villageois tout en assurant la pérennité de la zone agricole qui entoure le village ? Un défi que Saint-Camille souhaite relever avec innovation dans les prochaines années !

9h40 **La co-crédation d'un plan de développement de la zone agricole : l'expérience de la MRC de Montmagny** avec Joëlle Gendron, urbaniste et aménagiste régionale à la MRC de Montmagny et Samuel Comtois, agronome à Groupe Pleine Terre

En 2018-2019, la MRC de Montmagny a expérimenté une démarche de co-crédation pour l'élaboration de son plan de développement de la zone agricole. La présentation fait état de la logistique de cette démarche et des leçons à tirer.

10h20 Pause santé

10h40 **MRC de Nicolet-Yamaska : porteur de la transition écologique du territoire**
avec Martin Croteau de la MRC de Nicolet-Yamaska

Par la création de son premier plan de transition écologique, la MRC de Nicolet-Yamaska prend des engagements importants pour entamer rapidement cette transition écologique. Ces engagements sont au cœur de l'ensemble des décisions et de la planification au sein de la MRC. Nous souhaitons également impliquer les citoyens dans la mise en œuvre du plan, en plus d'encourager et de soutenir les initiatives et les mouvements citoyens. Une transition écologique réussie au sein de la MRC de Nicolet-Yamaska nécessitera un engagement et une implication de l'ensemble des acteurs et partenaires du territoire.

11h20 **L'aménagement du territoire au service de la sécurité publique en territoire isolé** avec Emmanuelle Marcil, directrice adjointe au service de l'aménagement du territoire et Mathieu Meilleur, coordonnateur régional en sécurité incendie

Comment mieux intervenir en situation d'urgence, notamment dans des milieux isolés ? C'est en mettant en commun les diverses expertises œuvrant dans son organisation (aménagement du territoire, sécurité publique, géomatique) que la MRC d'Antoine-Labelle a développé et mis en place des outils permettant d'améliorer les interventions d'urgence dans les milieux isolés. La présentation abordera les différentes étapes du projet, de son élaboration à son déploiement auprès des utilisateurs et intervenants du territoire.

12h Dîner

13h30 **Atelier participatif de réflexion sur la modernisation de l'aménagement du territoire**

Le contexte de révision de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* offre une opportunité aux aménagistes régionaux de se faire entendre sur les améliorations à apporter pour que le rôle et le contenu des schémas d'aménagement et développement représente leur vision de la planification du territoire.

L'atelier sera organisé autour de différentes thématiques et la mixité des territoires sera privilégiée dans la participation aux exercices. Les participants recevront un document de travail quelques jours avant la tenue de l'activité.

15h Pause santé

15h30 **Assemblée générale annuelle des membres**

17h Osez prendre l'air : 30 minutes de marche ou course sur les Plaines d'Abraham - trajet fourni et/ou réseautage dans la suite hospitalière

18h30 **Remise du Prix Louise-Audet**

19h15 Banquet des membres

JOUR 3 : Le vendredi

8h45 Accueil et inscriptions

9h **Droits acquis et revue jurisprudentielle et avec Me Marc Lalonde de la firme Bélanger Sauvé**

La création jurisprudentielle et doctrinale qu'est la théorie des droits acquis. La présentation vise à faciliter la reconnaissance d'un droit à la poursuite d'un usage ou au maintien d'une construction qui contrevient à la réglementation municipale en vigueur. Les situations d'abandon, de cession ou d'interruption d'un usage dérogatoire seront également abordées ainsi que les cas de remplacement ou modifications des usages ou construction dérogatoire protégée par droits acquis. Me Marc Lalonde fera également la revue de décisions d'intérêt qui ont été rendues au cours de la dernière année en matière municipale.

11h30 Fin, tirage de prix de présences

ÉQUIPE CONGRÈS

Animation du congrès

Jocelyn Campeau, MRC d'Antoine-Labelle

Conception du programme

Alexandre Racicot, MRC du Haut-Saint-Laurent

Cynthia Boucher, MRC des Appalaches

Gabrielle Rivard, MRC de La Côte-de-Beaupré

Martin Lapointe, MRC de L'Assomption

Mathieu Gagné, MRC de Rivière-du-Loup

Pierre Duchesne, MRC de Papineau

Gestion et coordination

Véronique Vallée, AARQ

En espérant vous compter parmi nous !

- 22-23-24 avril 2020
- Château Laurier : 1220, place George-V Ouest, Québec (Qc.) G1R 5B8
- Remplir et retourner par courriel à administration@aarq.qc.ca
- Tarifs taxes non incluses

Tarifs membres AARQ-OUQ-AAPQ-AUAMQ ou agent de développement rural		Je <u>ne suis pas</u> membre de ces organisations, ni agent de développement rural	
<input type="checkbox"/> Présence trois jours	467 \$	<input type="checkbox"/> Présence trois jours	587 \$
Présence deux jours :		Présence deux jours :	
<input type="checkbox"/> Présence jour 1 et 2	368 \$	<input type="checkbox"/> Présence jour 1 et 2	465 \$
<input type="checkbox"/> Présence jour 2 et 3	310 \$	<input type="checkbox"/> Présence jour 2 et 3	392 \$
Présence un jour :		Présence un jour :	
<input type="checkbox"/> Présence jour 1	205 \$	<input type="checkbox"/> Présence jour 1	260 \$
<input type="checkbox"/> Présence jour 2	163 \$	<input type="checkbox"/> Présence jour 2	206 \$
<input type="checkbox"/> Présence jour 3	147 \$	<input type="checkbox"/> Présence jour 3	186 \$

Précision sur le participant – cochez au besoin

Je serai présent au souper de groupe du jeudi
 J'ai des allergies alimentaires : nommez les :
 Je préfère avoir des repas sans viande

Identification du participant

Nom : _____ Prénom : _____
 Fonction : _____
 Organisation : _____
 Courriel : _____ Téléphone : _____

Informations supplémentaires

L'hébergement est au Château Laurier à 167 \$ la chambre incluant petit-déjeuner et stationnement. Pour réserver : **1-800-463-4453 # de groupe 26245**. La date limite pour réserver votre chambre est le 22 mars 2020. L'inscription comprend le repas du midi et les pauses-santé. Un rabais de 60\$ est appliqué pour une 2^e inscription à trois jours provenant de la même organisation et un rabais de 90 \$ est appliqué pour une 3^e inscription à trois jours provenant de la même organisation. La facture est considérée comme une dépense admissible au 1%. Avant le 27 mars, l'inscription peut-être annulée mais engendre une pénalité de 25 % de la facture. Entre le 30 mars et le 3 avril, l'annulation sera remboursée avec une pénalité de 50 % de la facture. Après le 3 avril, aucune annulation possible. Svp, attendre la facture avant de faire votre paiement - merci

Renseignement

Véronique Vallée, secrétaire générale, 418-524-4666 ou administration@aarq.qc.ca